

CAPITALISME ET DEVELOPPEMENT : ENTRE ANCRAGE ET CONTESTATION

ESQUISSE D'UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE COMPAREE

*Denis Pesche¹⁸, sociologue
Jérémy Bourgoïn, géographe,
Elodie Valette, géographe
Antoine Ducastel, économiste*

LE POINT DE DEPART

En janvier 2016, un travail de terrain avec des étudiants du Master EDEV dans le delta du fleuve Sénégal a été l'occasion d'observer trois formes différentes d'implantation de firmes agro-industrielles dans un même territoire. La première et la plus ancienne, la Compagnie sucrière du Sénégal (CSS) s'est implantée dès 1975 à Richard Toll petite ville qu'elle a contribué à façonner en plusieurs décennies (environ 12 000 ha de canne à sucre). Second employeur du pays, la CSS est l'archétype d'une agro-industrie combinant les attraits de la modernité (RSE, investissements, technologies, recherche d'autonomie énergétique notamment...) avec une contribution, invoquée par ses dirigeants, à la sécurité alimentaire autour d'un produit phare, le sucre. Elle offre un modèle dans lequel certaines élites nationales peuvent s'identifier et constitue une sorte de success-story souvent évoquée. Elle a aussi choisi de ne pas entièrement mécaniser la coupe de canne, ce qui permet d'employer plus de 2000 saisonniers et journaliers par an. Les deux autres implantations sont plus récentes et semblent incarner deux types contrastés. La seconde est Senhuile SA, une société sénégalaise à capitaux majoritairement italiens, adossée à un milliardaire sénégalais : cette société a essuyé un premier échec en 2010 lors de sa tentative d'implantation dans la vallée, près de Podor, dans la communauté rurale de Fanaye, avec de fortes tensions allant jusqu'à mort d'homme suivi d'un rejet de la population. Elle s'est ensuite repliée sur la zone de Ronkh/Ngnith sur une emprise foncière proposée par l'Etat et correspondant en partie à une portion de la réserve naturelle de Ndiael déclassée pour l'occasion. Des tensions ont aussi surgi au moment de cette seconde tentative d'implantation en 2012 : si la firme semble avoir mieux négocié son ancrage local par une politique de mise en valeur progressive de son emprise foncière (environ 3000 ha sur les 10 000 envisagés – au départ 26 000, puis « repli » sur 10 000) et une négociation directe avec les villages jouxtant les terres exploitées, mais les tensions restent perceptibles avec certaines catégories de population. Les conflits se sont cristallisés autour de la stratégie de l'entreprise à défricher l'ancienne réserve sylvo-pastorale au-delà de son potentiel de mise en valeur. L'entreprise bénéficie d'un statut d'Entreprise

¹⁸ Ce texte a bénéficié de la relecture et des apports de Max Rousseau (UMR ART-Dev), Aurélie Delage (UMR ART-Dev), Pierre-Yves Le Meur (IRD, UMR GRED).

Franche d'Exportation (EFE) qui lui confère des exonérations de taxes mais qui l'oblige à exporter 80% de sa production. Il est important de noter que sa production agricole alimente pourtant exclusivement les marchés locaux, ce qui pose de nombreuses questions de compétition avec les exploitations familiales. Le troisième exemple est celui de la West African Farm (WAF), une société de droit britannique qui s'est implantée dans la commune de Yamane depuis 2011 sur environ 500 ha mais qui exploite de fait 300 (200 ayant été rétrocédés à la population locale) : une politique d'emploi local, de soutien aux investissements sociaux et de financement de la commune semble faire de cette troisième expérience un success-story selon les bailleurs de fonds et le projet PDIDAS, financé par la Banque Mondiale, qui le prend comme modèle pour intensifier la place des agro-industries dans le delta du fleuve Sénégal. Cependant, la recherche de partenariat « gagnant-gagnant » qui impose des pertes/redistributions de terres génère de nombreux conflits au sein des populations locales et des asymétries d'accès à la terre.

A partir de ces trois exemples de firmes aux trajectoires très différentes sur un même espace local, l'idée d'un projet comparatiste plus large s'est progressivement développée.

VERS UN COMPARATISME ETENDU

Un premier travail, en partenariat avec des collègues travaillant déjà sur ce terrain sénégalais depuis un moment¹⁹, consiste à approfondir la comparaison entre ces trois histoires assez différentes. Pour ce faire, des analyses diachroniques de l'implantation de ces entreprises sont à mener qui pourraient prendre la forme de réalisations de chroniques (Paoli, Soulard, 2003). Il s'agit d'étudier les interactions et leurs configurations dans le temps entre plusieurs composantes : finalités, acteurs, actions, facteurs contextuels à différents niveaux d'échelle, externes ou liés au projet, controverses et conflits, etc. (Rey-Valette *et al.* 2010). Ce type d'analyse diachronique a été d'ores et déjà amorcé sur l'histoire de la CSS : en effet, avec le recul de près de 40 ans d'implantation de cette société dans le Delta, il est intéressant de réaliser une analyse historique des différentes formes d'ancrage de cette firme dans son environnement proche pour essayer d'identifier des trajectoires d'ancrage, des bifurcations, qui pourront être mises en comparaison par d'autres cas avec une profondeur historique similaire.

Dans un second temps, deux logiques d'extension de la comparaison sont envisagées :

¹⁹ Voir notamment Bourgoin J., Valette E., Guillouet, S., 2016, *Transparency and reliability of tenure information for improved land governance. Assessing agribusiness dynamics in Senegal using multi-source geodata*, Annual World Bank Conference on Land and Poverty 2015: Scaling up Responsible Land Governance, March 14-18 2016, Washington, DC. Ces recherches sont conduites dans le cadre de plusieurs projets : GeoDiff (IFPRI/CIRAD, ISRA Bame), ProIntensAfrica (UE/CIRAD, ISRA Bame), projet MISEREOR (Enda Pronat/CIRAD ISRA Bame), Initiative GITES.

- La première portera sur la comparaison avec d'autres expériences d'implantation de sociétés agro-industrielles aussi bien dans d'autres régions du Sénégal que dans d'autres pays (et d'autres continents).
- La seconde portera sur la comparaison avec d'autres implantations de firmes industrielles et/ou commerciales en dehors de zones agricoles et rurales, dans des territoires diversifiés (ports, villes,...)

Le travail de recherche comprendra des monographies d'entreprises privées, dans une perspective historique dans les sources le permettront.

LES COMPOSANTES D'UNE APPROCHE COMPAREE

Dans le souci de bâtir une dynamique de comparaison solide, il est important de préciser pourquoi comparer, ce qui est comparable et comment comparer.

Pourquoi comparer ?

La situation évoquée rapidement dans la région du delta Sénégal montre qu'il peut exister une diversité de configurations des interactions entre investisseurs privés et territoires. L'élargissement des situations amènera sans doute à accroître cette diversité mais nous faisons l'hypothèse qu'il existe une différenciation des territoires dans leur capacité à négocier avec le secteur privé et in fine à utiliser les investissements privés pour une stratégie de développement à long terme. Inversement, on pourrait aussi regarder dans quelle mesure la nature et les stratégies des firmes les amènent à être en mesure de déployer une stratégie de développement de long terme sur un territoire donné²⁰.

La variabilité observée dans la situation décrite en introduction est intéressante pour évaluer le poids de variables liées aux investisseurs et à leurs politiques mais aussi sans doute à la dynamique des relations qui lient ces investisseurs aux élites locales et nationales qui jouent, dans tous les cas, un rôle clé dans la « réception » des investissements extérieurs. La variabilité extraterritoriale devrait permettre d'évaluer le poids de variables plus structurelles dans d'éventuelles régularités observées entre situations de différents territoires.

Ainsi, la comparaison, mobilisée à différentes échelles (au sein d'un même territoire ou pays ou entre territoires et pays) permettra d'éclairer une série de questions qui dérivent de l'hypothèse principale énoncée ci-dessus et restent ouverte à un élargissement sur la base de la diversité des situations analysées.

1. Y a-t-il des liens entre les caractéristiques des territoires ²¹« d'accueil » et les modalités d'implantation des firmes ?
2. Y a-t-il des liens entre le modèle adopté (et notamment la structure d'emploi proposée) par l'investisseur et l'acceptation du projet localement ?

²⁰ Ici, la nature des firmes sera importante, certaines ayant des cycles d'installation liés à leur activité (les mines par exemple).

²¹ La notion de territoire n'est pas donnée a priori mais constituera aussi un objet de recherche : au-delà d'un territoire sur le plan administratif, on essaiera de saisir dans la dynamique des interactions ce qui fait territoire et pour qui.

3. Dans quelle mesure la notion de compensation peut-elle être utilisée pour saisir le processus de négociation pour l'ancrage des firmes ? A quelles échelles ?
4. Comment les acteurs engagés aussi bien dans la promotion que dans la contestation du projet d'installation (puis de sa mise en œuvre) utilisent-ils des ressources situées à différentes échelles spatiales pour construire leurs alliances ? (il semble que la configuration d'appuis politiques à niveau élevés soit fréquente, par exemple) ?
5. Comment les temporalités agissent-elles sur les interactions entre territoires et firmes ? Des expériences passées permettent-elles des apprentissages rendant certains acteurs plus « capables » de peser dans ces processus ? Différents processus aux temporalités spécifiques sont-ils au principe de tensions ou, au contraire, de possibilités de dénouer des tensions par la construction d'accords entre les acteurs ?
6. La notion de territoire est-elle pertinente pour penser ces configurations complexes d'acteurs agissant à différentes échelles ? Les notions de territoires multi-situés, de réseaux, de configuration, sont-elles plus appropriées pour saisir ces dynamiques complexes ?
7. Etc...

Ce qui est comparable ?

La comparaison cherchera à mettre en perspective la façon dont se négocie l'implantation et la présence des firmes avec les populations locales et leurs représentants, voire avec d'autres acteurs. Cette question assez large renvoie à plusieurs problématiques qu'il s'agirait d'articuler : la question de la place du secteur privé dans les stratégies de développement (des bailleurs de fonds, des gouvernements et des élites locales), la question des partenariats publics-privés, la question des « modèles de développement » (et notamment des liens entre options techniques et dynamiques de l'emploi et des mobilités), la question des contestations et des conflits autour de ces implantations (et notamment la construction de coalitions s'opposant plus ou moins vigoureusement à ces projets versus des stratégies des firmes basées sur l'enrôlement des élites et des populations dans un projet porteur de promesses).

La question de la pertinence du dispositif comparatif se pose nécessairement face à une diversité de situations. Si la comparaison de cas sur un même territoire paraît plus aisée, celle entre cas de territoires éloignés aux contextes variés peut poser plus de problèmes. Il s'agit alors de bien préciser ce que l'on veut comparer : une option pourrait être de mettre la focale sur un moment bien spécifique du processus d'investissement local, le moment de l'implantation des firmes sur les territoires. Ce moment peut se modéliser de manière simplifiée en trois temps séquentiels : la préparation, l'ancrage proprement dit (l'installation) puis la mise en route des activités liées aux investissements.

Mais la comparaison pourra aussi porter sur la façon dont la firme gère son installation dans la durée, voire gère son désengagement des territoires, dans le cas par exemple des firmes minières. En analysant l'ancrage sur le moyen/long terme, on pourrait par exemple être amené à analyser des situations de crise/conflits rendant visible des rapports de pouvoir sous-jacent et permettant de mesurer l'écart entre pratiques et discours déployés au moment de l'installation de la firme.

Selon les options choisies, ce qu'on cherchera à comparer sera différentes configurations investisseur/territoire au moment critique de l'installation, de l'ancrage de la firme sur le territoire mais aussi les dynamiques d'interactions entre le territoire et la firme une fois son installation confirmée.

Comment comparer ?

Dans un premier temps, le travail de comparaison a été amorcé à l'échelle du territoire de la région du delta du fleuve Sénégal.

Il s'agit, sur ce territoire, de repérer les variables qui peuvent faire sens pour saisir les dynamiques des configurations investissements/territoire²². Une première identification de variables est développée ci-dessous, en « attachant » les variables à différentes composantes de la situation analysée.

Au territoire :

- Variables politiques (système politique, rôle de l'Etat, système politique local, profil des élus locaux, etc...),
- Variables institutionnelles (densité institutionnelle, diversité et capacités des institutions locales, régulations, etc...)
- Variables économiques et démographiques (dynamiques économiques, diversité des activités, de l'emploi, qualification de la main d'œuvre, flux de mobilités, dynamiques démographiques –croissance ou déclin, etc...)
- Variables sociales (degré d'organisation de la population locale, syndicalisme, capital culturel, etc.), capacité des acteurs locaux à mobiliser des réseaux globaux,...

Aux firmes :

- Profil de la firme (structure des capitaux et source de financement, actifs/passifs, taille et organisation de la firme, expériences antérieures dans le pays, domaine d'activité,...). Les expériences passées de la firme et sa capacité d'apprentissage sont des facteurs important à repérer.
- Profil des acteurs de la firme (biographie des dirigeants et des membres du conseil d'administration, profils des travailleurs, etc.)
- Etude de marché (clientèle, fournisseur, concurrents, etc.)
- Projet de la firme sur le territoire (projet envisagé et réalisé, déclarations, promesses, mode de communication...)
- Dans le cas de firmes agro-industrielles, le type de produits a une incidence forte sur le type d'investissement et les options en termes d'emplois,...

Aux interactions entre territoires et firmes :

- Existence et caractérisation des situations de conflits, tensions,...
- Registres de justification des acteurs en présence dans les interactions

²² Nous remercions ici les trois relecteurs, Max Rousseau, Aurélie Delage et Pierre-Yves Le Meur pour leurs apports spécifiques sur cette question des variables à prendre en compte, et, plus largement, sur les éléments de problématique esquissés dans ce texte.

- Rapport à la « culture de gouvernance » locale (présence d'entrepreneurs locaux au CA, relation avec les pouvoirs publics, les marchés financiers etc.)
- Engagement de la firme, de ses dirigeants et ses salariés dans des associations/organisations locales (organisation patronale, syndicats, club d'investisseurs étrangers –ex. CIAN, etc.)
- ... etc...

Ce dernier registre de variable permet d'approcher des points de friction qui sont autant de niveaux d'observation concrets de l'ancrage des firmes dans les territoires : gestion de la main d'œuvre, gestion des ressources naturelles (des communs), gestion des ressources financières (des actifs de l'entreprise en général), ...

Ce texte n'est à ce stade qu'une esquisse de programme de recherche. Une bibliographie a commencé à être constituée sur la thématique mais n'a pas été insérée ici car les auteurs sont encore dans une phase de discussion sur le cadrage de cette problématique, notamment sur le plan de son articulation à d'autres thématiques de recherche mais aussi sur le plan de la méthode comparative. Toute réaction et contribution sera la bienvenue dans ce processus d'émergence d'une dynamique de recherche.